

# CeTeSil® A premium

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

- **CeTeSil® A premium**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

- Néant, utilisation conforme aux fins.
- **Utilisation de la substance/du mélange**
  - Silicone à réticulation acétique
  - Utilisations identifiées pertinentes

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

- **Société:**
  - CT Chemie GmbH
  - Gewerbestrasse 3, 3423 Ersigen
  - **Tel:** 034 448 10 10
  - **E-Mail:** info@ct-chemie.ch
  - **Website:** www.ct-chemie.ch

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

- **Tel.:** 145 (24h)  
Info Tox Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zurich, Fon

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- **Règlement (CE) n° 1272/2008**
  - Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008..

### 2.2 Éléments d'étiquetage

- **Règlement (CE) n° 1272/2008**

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeSil® A premium

Version: 01 | Datum: 20/02/2024

- **Conseils de prudence**

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets conformément aux réglementations régionales.

- **Étiquetage particulier de certains mélanges**

- EUH208 Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- **Conseils supplémentaires**

- L'OIT (2-octyl-2H-isothiazol-3-one) est sous forme encapsulée et donc seule une petite proportion est librement disponible dans le mélange. Un mélange de composition très similaire n'a donné aucune indication d'effet sensibilisant dans le test Buehler (test OCDE n° 406). Le silicone n'est donc pas étiqueté avec GHS 07/Attention/H317

### 2.3 Autres dangers

- aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

• Composants dangereux		
CAS: 4253-34-3	Methyltriacetoxysilan EG-Nr. 224-221-9 Skin Corr. 1B; H314 REACH-Nr. 01-2119962266-32	1-4 %
CAS: 17865-07-5	Propyl triacetoxysilane EG-Nr. 241-816-9 Skin Corr. 1B; H314 REACH-Nr. 01-2119966899-07	1-4 %
CAS: 26530-20-1	2-Octyl-2H-isothiazole-3-on EG Nr. 247-761-7 Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071 REACH-Nr. 01-2120768921-45 Index-Nr. 613-112-00-5	0-0,02 %

- Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

CAS: 26530-20-1	2-Octyl-2H-isothiazole-3-one EG-Nr. 247-761-7 par inhalation: ATE 0,27 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE 311 mg/kg; par voie orale: ATE 125 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0,0015 - 100 Aquatic Acute 1; H400: M=100 Aquatic Chronic 1; H410: M=100	0-0,02 %
-----------------	---	----------

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- **Indications générales**

- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

- **Après inhalation**

- Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

- **Après contact avec la peau**

- Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux. Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

- **Après contact avec les yeux**

- En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

- **Après ingestion**

- Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction appropriés**
  - Jet d'eau pulvérisée, Poudre d'extinction, mousse résistante à l'alcool., Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
- **Moyens d'extinction inappropriés**
  - Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Acide acétique

#### 5.3 Conseils aux pompiers

- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.  
Appareil de protection respiratoire autonome

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- **Remarques générales**
  - Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- **Autres informations**
  - Ne pas rincer avec de l'eau. Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement. Eloigner toute source d'ignition.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

- aucune

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**
  - Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation.
- **Consignes pour une manipulation sans danger**
  - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**
  - Ne pas stocker le produit dans les passages et les escaliers. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- **Conseils pour le stockage en commun**
  - Tenir éloigné de substances incompatibles selon point 10.
- **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**
  - Assurer une aération suffisante. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Adhésifs, produits d'étanchéité

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Substance		mg/m <sup>3</sup>	Kategorie
CAS: 26530-20-1	2--n-Octyl-2,3-dihydroisothiazol-3-on	0,05	VME 8h
	(inhalable)	0,1	VLE courte durée

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Protection respiratoire**

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeSil® A premium

Version: 01 | Datum: 20/02/2024

- Filtre respiratoire en cas de concentrations élevées. Appareil de protection respiratoire approprié: respirateur filtre A (EN14387) code couleur brun

- **Protection des mains**

Modèle de gants adapté FKM (caoutchouc fluoré), NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: >0,35 mm Temps de pénétration 60 min Caractéristiques exigées: Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques..

- **Protection des yeux/du visage**

- Utiliser lunettes de protection étanches.



- **Protection de la peau**

- Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
• <b>L'état physique:</b>	Pâte
• <b>Couleur:</b>	voir la couleur sur l'étiquette d'emballage
• <b>Odeur:</b>	acidulé piquant
• <b>Point de fusion/point de congélation:</b>	non applicable
• <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	non applicable
• <b>Inflammabilité</b>	non applicable
• <b>Limite inférieure/supérieure d'explosivité:</b>	
• <b>Limite inférieure d'explosivité:</b>	non applicable
• <b>Limite supérieure d'explosivité:</b>	non déterminé
• <b>Point d'éclair:</b>	>150 C°

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeSil® A premium

Version: 01 | Datum: 20/02/2024

• <b>Température d'auto-inflammation:</b>	non applicable
• <b>Température de décomposition:</b>	non applicable
• <b>Viscosité:</b>	
<b>Viscosité cinématique:</b>	> 1000 mm <sup>2</sup> /s
<b>Viscosité dynamique::</b>	800000 mPa/s
• <b>Solubilité</b>	
• <b>Hydrosolubilité:</b>	non applicable
• <b>Pression de vapeur:</b>	non applicable
• <b>Densité rt/ou densité relative</b>	
• <b>Densité:</b>	ca. 1,0 g/cm <sup>3</sup>
• <b>Densité relative</b>	non applicable
• <b>Densité apparente:</b>	non applicable
<b>9.2 Autres informations</b>	
<b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
• <b>Combustion entretenue:</b>	Aucune donnée disponible
• <b>Température d'inflammation spontanée</b>	
• <b>Solide</b>	non applicable
• <b>Gaz</b>	
• <b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	
• <b>Épreuve de séparation du solvant:</b>	non applicable
• <b>Point de ramollissement</b>	non applicable
• <b>Point d'écoulement:</b>	non applicable
• <b>Durée d'écoulement:</b>	na
• <b>Information supplémentaire</b>	aucune

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

- Aucune information disponible.

#### 10.2 Stabilité chimique

- Aucune information disponible

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Réagit avec les : Eau substances de base Alcools Réaction: Formation de: Acide acétique

#### 10.4 Conditions à éviter:

- Protéger de l'humidité.

#### 10.5 Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

- Hydrolyse: Acide acétique

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

- **Toxicité aiguë**

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **ETAmél calculé**

- ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Cas-Nr.	Substance	
	Voie d'exposition	Dose
26530-20-1	2-Octyl-2H-isothiazol-3-on	
	orale	ATE 125 mg/kg
	cutanée	ATE 311 mg/kg
	inhalation poussières/brouillard	ATE 0,27 mg/l

- **Irritation et corrosivité**

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Lésions oculaires graves/irritation oculaire: non irritant. Par analogie OCDE 405

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

- non irritant. Par analogie OCDE 404

- **Effets sensibilisants**

- Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeSil® A premium

Version: 01 | Datum: 20/02/2024

- **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration.**
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
  - Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères..

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

- Toxicité aquatique: Part de silicone: pas biodégradable. Pas de toxicité à craindre pour les poissons selon l'expérience actuelle.

CAS-Nr.	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	(h) - (d)	Espèce	Source	Méthode
4253-34-3	Methyltriacétoxysilane					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 96,59 mg/l	96 h	Tête de boule		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 21,65 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 97,47 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
17865-07-5	Propyltriacétoxysilan					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 108,89 mg/l	96 h	Tête de boule		

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeSil® A premium

Version: 01 | Datum: 20/02/2024

	Toxicité aiguë pour les algues	EC50r 24,41 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 89,59 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
26530-20-1	2-Octyl-2H-isothiazol-3-on					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,036 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OCDE 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,084 mg/l	72 h	Scenedesmus subspicatus		OCDE 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,042 mg/l	48 h	Daphnia pulex (puce d'eau)		OCDE 202
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,022 mg/l	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OCDE 210
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,004 mg/l	3 d	Alge		OCDE 201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,002 mg/l	21 d	Daphnia pulex (puce d'eau)		OCDE 211
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 0,64 mg/l		Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201	S976

### 12.2 Persistance et dégradabilité

- Aucune information disponible.

Cas-Nr.	Substance	
	Méthode	Valeur
	Évaluation	
26530-20-1	2-Octyl-2H-isothiazole-3-one	
	OCDE 303/EEC 92/69/V, C10	> 83 %
	OCDE 309	0,6 – 1,4

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### Coefficient de partage n-octanol/eau

Cas-Nr.	Substance	Log Pow
26530-20-1	2-Octyl-2H-isothiazole-3-one	2,92

### 12.4 Mobilité dans le sol

- Le produit n'a pas été testé. La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

### 12.7 Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.
- Information supplémentaire**
  - aucune

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

• Méthodes de traitement des déchets	
15 01 02	<b>Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)</b>
	Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en matières plastiques
08 04 10	<b>Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)</b>
	Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de colles et de mastics (y compris produits d'étanchéité); Déchets de colles et de mastics, autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADR/RID, ADN, IMDG, ICAD-TI/ATA-DGR</b></li> </ul>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport
<b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADR/RID, ADN, IMDG, ICAD-TI/ATA-DGR</b></li> </ul>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADR/RID, ADN, IMDG, ICAD-TI/ATA-DGR</b></li> </ul>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ADR/RID, ADN, IMDG, ICAD-TI/ATA-DGR</b></li> </ul>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport
<b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>	Non
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport
<b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>UN "Model Regulation":</b></li> </ul>	non

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Informations réglementaires UE**
  - Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII): Inscription 75
- **Information supplémentaire**
  - Règlement (UE) n° 528/2012 sur les biocides : Ce produit est un « produit traité sans fonction primaire biocide (art. 58 en combinaison avec l'art. 3 (1) a) ». Ce produit est

autoprotecteur grâce à l'adjonction d'un agent antisalissure formant un film synthétique et ne pouvant pas présenter d'effet dirigé vers l'extérieur. Film Protectant: 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

- **Législation nationale**

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

- Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

- **Modifications**

- Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,8,11,12,16.

- **Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires..
- EUH208 Contient 2-octyl-2H-isothiazole-3-one. Peut produire une réaction allergique.
- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- **Abréviations et acronymes**

- EWG - Europäische Wirtschaftsgemeinschaft
- EG - Europäische Gemeinschaft

# Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

## CeTeSil® A premium

Version: 01 | Datum: 20/02/2024

- CLP- Regulation on Classification, Labelling and Packaging of Substances and Mixtures
  - TRGS - Technische Regeln für Gefahrstoffe
  - PBT - persistenter bioakkumulierbarer und toxischer Stoff
  - vPvB - very persistent very bioaccumulative;
  - REACH - Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals;
  - VOC - Flüchtige organische Verbindung
  - WGK – Wassergefährdungsklasse
- 
- ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (European Agreement Concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
  - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
  - IATA: International Air Transport Association
  - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
  - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
  - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
  - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)